

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Plaine Saint-Denis, le 23 mai 2022

### LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET « À L'ORÉE DE LA PETITE CEINTURE 2 », UN ESPACE FERROVIAIRE OUVERT SUR LA CITÉ

**Dans le prolongement de son engagement en faveur de l'Urbanisme Transitoire\*, SNCF Immobilier lance, en lien avec la Ville de Paris un appel à projets, pour la mise à disposition de deux nouveaux sites parisiens de la Petite Ceinture en vue d'accueillir des activités innovantes et d'expérimenter de nouveaux usages urbains.**

**Élément emblématique du patrimoine ferroviaire parisien du XIXe siècle, la Petite Ceinture est aujourd'hui majoritairement inexploitée en tant qu'infrastructure de transport. Propriété de SNCF Réseau, elle est devenue un lieu singulier où la nature reprend ses droits, résultat d'une rencontre entre espace ferroviaire et espace urbain.**

#### Un potentiel à révéler

Les appels à projets s'inscrivent dans le cadre du protocole signé en 2015 avec la Ville de Paris afin de développer de nombreux usages sur les emprises de la Petite Ceinture :

- Protéger et valoriser les éléments de patrimoine naturel, architectural et paysager de la Petite Ceinture et les fonctions de corridor écologique et de réservoir de la biodiversité
- Favoriser le développement, des activités de loisirs, à caractère culturel, ludique, sportif ou artistique, de manière à mettre en valeur et à faire connaître les lieux et constructions remarquables existant sur ces emprises.

En outre, les projets devront être inspirés par les principes de la Charte en faveur du développement de l'occupation temporaire comme outil au service du territoire parisien, signée en 2021 avec la Ville de Paris et plusieurs partenaires publics et privés, dont SNCF Immobilier.

C'est dans ce contexte qu'est lancée la deuxième tranche d'appel à projets portant sur deux nouveaux sites de la Petite Ceinture ferroviaire dans les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements.

- **La gare d'Avron à Paris 20<sup>ème</sup>**



- **Les voutes de l'Ourcq à Paris 19<sup>ème</sup>**



La procédure de sélection débouchera sur la signature de conventions d'occupation temporaire d'une durée de 20 ans chacune. Cette temporalité, volontairement plus longue que celle des projets d'urbanisme transitoire précédemment menés par SNCF Immobilier, permettra aux candidats de réaliser des investissements adaptés aux caractéristiques des sites et de révéler pleinement le potentiel de ces derniers via une programmation ambitieuse s'inscrivant dans le temps.

### **Inclusion, innovation, résilience**

Si les porteurs de projets disposent d'une certaine liberté en termes de programmation, trois dénominateurs communs devront toutefois être présents dans les propositions d'occupation :

- **Le caractère inclusif**

Les projets seront construits avec les habitants du quartier dans une logique collaborative. Ils ont vocation à transformer les sites en lieux de voisinage, d'échange et d'expérience, ouverts sur la ville et intégrant la fonction écologique de la Petite ceinture ferroviaire.

- **L'innovation dans le rapport de la Ville à la Petite Ceinture**

Cet appel à projets entend faire de la Petite ceinture ferroviaire un espace de respiration de la Ville, une réelle transition entre le chemin de fer et la cité. Les projets devront mettre en valeur l'histoire et le patrimoine ferroviaire, tout en créant un lien avec le tissu urbain voisin.

- **La contribution à la résilience urbaine**

Les candidats sont invités à proposer une programmation contribuant à la résilience de l'écosystème urbain face aux aléas de toute nature (économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, sécuritaires...) en renforçant la cohésion sociale entre les habitants, en favorisant l'insertion des personnes les plus fragiles, en préservant la biodiversité.

## Le calendrier

Le règlement détaillé de la consultation est disponible sur la plateforme internet : <https://www.epublimmo.sncf>

### **Pour la gare d'Avron :**

<https://epublimmo.sncf/avis/2157-29-04-2022-paris-75-appels-projets#no-back>

Une visite sur site aura lieu le 15 juin à 10h à l'adresse suivante 4, rue Ferdinand Gambon, 75020 Paris

### **Pour les voutes de l'Ourcq :**

<https://epublimmo.sncf/avis/2156-29-04-2022-paris-75-appels-projets#no-back>

Une visite sur site aura lieu le 14 juin à 10h à l'adresse suivante 1, rue de l'Ourcq, 75019 Paris

Les candidats sont invités à remettre leur dossier de candidature au plus tard le 6 octobre 2022 à 17h par dépôt sur la plateforme internet à l'adresse suivante :

<https://www.epublimmo.sncf>

La date prévisionnelle d'effet des conventions d'occupation est prévue pour janvier 2023

## Le renouveau pour trois sites de la Petite Ceinture

Lancé en juin 2020, un premier appel à projet a permis d'animer trois sites : les Voutes de Vaugirard (15<sup>ème</sup>), la Maison Florian (20<sup>ème</sup>), et le bâtiment du 105 rue Curial (19<sup>ème</sup>) pour une durée de douze ans.

La diversité des candidatures est révélatrice de l'intérêt suscité par ce type de lieux, permettant l'expérimentation de nouvelles façons de créer la ville.

Le 105 rue Curial appelé TLM accueille le collectif au fil du Rail, né d'une collaboration entre la foncière Bellevilles, des associations de quartier (Mamayoka, Espace 19, Couleur du Pont de Flandre) et une école de mode internationale (l'IFA Paris) qui propose une recyclerie textile, un atelier de couture et une boutique-café.

La Croix Rouge française démarre le chantier sur les Voutes de Vaugirard durant l'été pour un projet d'occupation accueillant un restaurant solidaire, des activités d'insertion économique et sociale, une offre de commerces et de services de proximité accessibles à tous, ainsi que des espaces de formation.

Enfin l'association Aurore avec Yes We Camp réhabilitera la maison Florian pour y installer un centre de formation et d'insertion sociale par la cuisine.

*\*L'urbanisme transitoire a vocation à donner une nouvelle vie aux emprises ferroviaires non utilisées (terrains inoccupés, bâtiments vides), en créant de nouveaux lieux de partage et de vie dans l'attente de leur reconversion future.*

*L'occupation d'un site préfigure de nouveaux usages qui répondent aux besoins du territoire et contribuent ainsi à l'enrichissement de la future programmation urbaine.*

*Ces projets éphémères, temporaires ou de transition portent en commun une dimension expérimentale, partenariale et sociale, en cohérence avec la responsabilité sociétale (RSE) du Groupe SNCF*

*Ces projets sont étroitement liés à l'identité, l'histoire, la géographie et le potentiel du site occupé. Ils ont une forte dimension inclusive dans un souci de dialogue avec les territoires et les riverains et traduisent une certaine idée de la convivialité qui pense et met en œuvre le mieux vivre ensemble.*

## À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation ainsi que le facility management, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national

### Chiffres clés :

- 8 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales.
- 20 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier.
- 95 000 logements dont 85 % de logements sociaux.
- Plus de 2 800 collaborateurs.

Contact presse SNCF IMMOBILIER :

Philippe Planchot : 06 12 83 02 05 [philippe.planchot@sncf.fr](mailto:philippe.planchot@sncf.fr)

Plus d'information : : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>

Contact presse Ville de PARIS :

Camille Pavlovic - 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr).